

Comment répondre en ligne aux appels d'offres

Durée
1 jour

600 €
net de taxe
(repas inclus)

Objectifs :

Connaître les avantages liés à la dématérialisation des procédures.
Maîtriser les modalités électroniques de transmission de la candidature et de l'offre. Identifier les difficultés techniques et juridiques.

Public concerné :

Responsables et collaborateurs des services commerciaux, administratifs et juridiques en charge de la passation des marchés publics.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DE LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES

Les directives européennes sur le commerce électronique et la signature électronique.
La loi de transposition du 10 mars 2000 sur la signature électronique et ses décrets d'application.
L'article 54 du code des marchés publics et son décret d'application.

LA MISE À DISPOSITION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE)

La mise à disposition du DCE sur un réseau informatique.
La transmission du DCE sur supports informatiques.

LA TRANSMISSION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Les modalités de transmission : messagerie internet, service FTP d'internet.
Les conditions particulières à satisfaire : accusé réception, signature électronique, sécurisation des informations concernant les candidatures et les offres, traitement des virus.
Cas pratique : réalisation d'un dossier électronique.

LES ENCHÈRES ÉLECTRONIQUES

Champ d'application : la notion de fournitures courantes.
Modalités d'utilisation.